



COMMUNE DE TRILBARDOU

Impasse de la Mairie
77450 TRILBARDOU

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 24 MAI 2019

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 21 mai 2019 en exécution de l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire vendredi 24 mai 2019 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Jacques DRÉVETON, Maire.

PRÉSENTS : M. Jacques DRÉVETON, M. Matthieu FOURNY, Mme Alexandra DERMONT, M. Philippe FORESTIER, Mme Patricia GUISSÉ, Mme Andréa BERIZZI, M. Richard ROBLIN, Mme Marie-Anne JUMEAU.

ABSENTS NON EXCUSÉS : M. Giovanni BRUSCINO.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Etienne PROFFIT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : (art. L 2121-15) : M. Matthieu FOURNY.

NOMBRE DE MEMBRES :

EN EXERCICE : 10

PRÉSENTS : 08

VOTANTS : 08

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DES 15/04/2019

(Approbation par les élus de l'ancien conseil présents ce jour)

ORDRE DU JOUR

PROJET DE TRANSFERT D'ÉCOLE DENISOT - LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE.

Délibération n° 2019/02-01

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de lancer dans les plus brefs délais la consultation du choix du maître d'œuvre/architecte pour le projet de transfert de l'école vers l'actuelle salle des fêtes.

Il est proposé au Conseil de lancer la procédure d'appel d'offre pour le projet de modification de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire et les membres élus approuvent le lancement de l'appel d'offres pour la mission de maîtrise d'œuvre de ce projet.

DELIBERATION : 8 VOIX POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE.

La séance est levée à 19h47